

ÉDITION AVRIL 2022 #18



# L'Agglo

# le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION  
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

LA PETITE-FOSSE



L'agglo.



Saint-Dié <sup>des</sup>  
vosges

## ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



### #1 Moule d'eau douce

Le Neuné, affluent de la Vologne, fait l'objet de bien des attentions, dont celles de l'Agglomération qui y mène un programme de restauration de la moule perlière, moule d'eau douce dont l'espèce est presque éteinte. Dans ce cadre, les communes de La Chapelle-devant-Bruyères et Les Poulières ont reçu la visite officielle de la secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, Bérangère Abba, qui a applaudi l'initiative.



### #2 Se souvenir du docteur Étienne Mathiot

En donnant son nom à la maison de santé intercommunale de Provençères-et-Colroy, un hommage a été rendu au regretté docteur Étienne Mathiot (1952-2021). Médecin, pompier, musicien, engagé dans de très nombreuses associations, Étienne Mathiot incarnait un humanisme rayonnant dont on se souviendra.



### #3 Compostez !

Les choses les plus simples produisent parfois d'excellents effets. Le compostage par exemple, qui consiste à engager un processus de décomposition de la matière organique. Epluchures, marc de café, feuille de chou, salades, peau de banane... peuvent réduire jusqu'à 30 % le volume de vos déchets ! Évodia et la communauté d'agglomération ont mis en place un site de compostage partagé, rue de la Ménantille à Saint-Dié-des-Vosges. Infos au 03 29 52 65 59.



### #4 Le gaullisme social avec Pierre Manenti

En conférence à l'Hôtel de Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Pierre Manenti, auteur d'un récent ouvrage « Histoire du gaullisme social », a mis l'accent sur la particularité de rassemblement du gaullisme.



**Magazine trimestriel** de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges  
**Directeur de la publication** : David Valence  
**Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies** : service Communication  
**Impression** : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59  
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges  
**Charte graphique** : DargDesign - 06 09 53 52 46  
www.dargdesign.com - Anould  
**Diffusion** : Médiapost / **Dépôt légal** - Avril 2022

## AU SOMMAIRE

### #04 > AVANCER

- Intercommunalité : Au fil du conseil d'agglomération
- Petites villes de demain : Raon-l'Étape et Fraize-Plainfaing en phase « redynamisation »
- Maillage territorial : Le réseau des Maisons France Services s'agrandit

### #08 > DÉVELOPPER

- Culture : La géo aiguille La Boussole
- La lecture à la rencontre des jeunes
- Économie : Du FISAC au FSCOP, le soutien au commerce pérennisé

### #12 > VIVRE ENSEMBLE

- Territoire : L'Office de tourisme intercommunal labellisé FORÊT, l'effet Vosges®
- Mobilités : Pour vos trajets quotidiens, pensez covoiturage !
- Des fonds de concours pour la voirie
- Enlèvement des ordures ménagères : Un objectif d'harmonisation

### #16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- La Petite Fosse

### #18 > LES TEMPS FORTS

### #20 > PORTRAIT

- Docteur Frédéric Lavergne



## CÔTÉ PRATIQUE

### Jobs d'été

Les services de la Ville et de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges recrutent des employés saisonniers, âgés de 18 ans et plus, pour renforcer les équipes des services techniques, culturels et administratifs. Ces emplois s'échelonnent de juin à septembre 2022.

Citoyens et étudiants, vous avez la possibilité de postuler en ligne sur [www.sddv.fr/job-ete-2022](http://www.sddv.fr/job-ete-2022). Vous aurez besoin de vos RIB (à votre nom), carte vitale, carte nationale d'identité, justificatifs (scolarité, domicile...), permis de conduire, diplômes, CV et lettre de motivation.

**Date limite de dépôt des candidatures**  
**le 30 juin 2022.**

### Prudence tiques

Avec le retour des beaux jours, l'envie de prendre l'air et de parcourir les sentiers se fait sentir ! Mais voilà, le printemps signe aussi le retour des tiques ! Voici quelques conseils pour vous éviter d'être mordu et d'attraper peut-être, la maladie de Lyme.

1. Portez une tenue vestimentaire adaptée (chaussures et chaussettes hautes, vêtements longs et clairs)
2. Utiliser si possible un répulsif à appliquer sur la peau ou les vêtements
3. En forêt, restez sur les sentiers tracés et évitez de traverser les herbes hautes
4. Après votre balade, changez de vêtements et inspectez-vous méticuleusement

#### Que faire en cas de morsure ?

Il est essentiel de retirer rapidement la tique à l'aide d'un tire-tique ou à défaut, d'une pince à pointe fine, sans l'écraser, et désinfecter et observer le point de piqûre durant au moins un mois. L'apparition d'une plaque rouge, de douleurs articulaires, de fièvre ou encore de fatigue inexplicable peut être le signe d'une infection et doit entraîner une consultation chez le médecin.

#### S'informer !

Des dépliants de sensibilisation sont à votre disposition à l'office de tourisme ainsi que des kits de collecte. Participez au programme CITIQUE en signalant la piqûre de tique sur l'application Signalement Tique : [www.citique.fr/signalement-tique/](http://www.citique.fr/signalement-tique/)

AVANCER &gt;



# INTERCOMMUNALITÉ AU FIL DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

**Plusieurs points abordés lors de la réunion des conseillers communautaires du 28 février sont développés au fil de ce numéro de « L'Agglo, le Mag » : la création du fonds communautaire de soutien aux commerces et services de proximité ; l'espace de vente « Sylvia » à la gare de Saint-Dié-des-Vosges ; l'expérimentation de lignes de covoiturage... De nombreuses autres décisions ont été prises. En voici quelques-unes.**

## Un guichet Sylvia ouvrira à la gare

En fonction depuis quelques mois, le réseau de bus intercommunal Sylvia va, dans le courant de l'été, se doter d'un guichet dans le hall de la gare SNCF de Saint-Dié-des-Vosges. Placé au cœur du futur pôle d'échange multimodal qui accueillera de nombreux bus et autocars, il sera possible d'y acheter tous les titres de transport mis à disposition par le réseau. Un guichet permettra à ceux qui en franchissent la porte, d'obtenir des renseignements sur les réseaux scolaires, urbains, interurbains ou encore sur le transport à la demande.

Lorsqu'il sera en fonction, ce guichet sera ouvert de 8 h à 17 h 30, du lundi au samedi.

Et bien au-delà d'être un lieu d'accueil, il recevra, aux mêmes horaires, les appels lancés au 0 800 880 67 (service & appel gratuits).

En attendant, pour tout renseignement, achat ou rechargement de carte : [sylvia.saint-die-des-vosges.fr](http://sylvia.saint-die-des-vosges.fr)

## Un SCOT à l'échelle de la Déodaté ?

Le périmètre du Schéma de cohérence territoriale (document de projet définissant la manière dont on peut envisager le développement d'un territoire en termes d'économie, d'urbanisme, de transports, d'équipements...) englobant toute la zone « montagne » des Vosges avait été validé par arrêté du préfet en décembre 2016. Mais ce projet qui nécessitait la fusion des Pays de Remiremont et de la Déodaté a été abandonné. Pour autant, le territoire a besoin de ce document stratégique et le préfet est aujourd'hui sollicité pour valider un périmètre à l'échelle du PETR de la Déodaté, englobant donc l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, les communautés de communes de Bruyères Vallon des Vosges et de Gérardmer Hautes-Vosges, volontaires pour repartir rapidement dans une démarche de projet.

## Vote des taux 2022 des taxes directes

Les élus ont approuvé le maintien, pour 2022, des taux des taxes directes : taxe d'habitation 4,4 %, foncier bâti 2,68 %, foncier non-bâti 5,28 %, fonds de compensation des entreprises taux cible à 23,78 % à douze ans. Le produit attendu s'élève à 7 105 170 euros.

## Espace Roger-Cronel

Maire de La Houssière de 2001 à 2020, président de la communauté de communes du Val de Neuné puis premier vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges jusqu'en 2020, Roger Cronel s'est éteint le 17 octobre 2021. A l'unanimité, les conseillers communautaires ont choisi de rendre hommage à sa dignité, sa hauteur de vue, sa capacité de travail, sa droiture, son sens de l'intérêt général en baptisant prochainement « Espace Roger-Cronel » le bâtiment abritant la Maison France Services et le Réseau Petite Enfance, à Corcieux.

## Fonds de concours

Commune de La Voivre, travaux d'aménagement de bourg : total de l'opération 337 460 euros HT, montant attribué 15 630 euros.

Commune de Saint-Léonard, travaux de réhabilitation et création d'une salle de formation dans un bâtiment communal : total de l'opération 188 867,30 euros HT, montant attribué 11 327,25 euros.

# PETITES VILLES DE DEMAIN RAON-L'ÉTAPE ET FRAIZE-PLAINFAING EN PHASE « REDYNAMISATION »

Revitaliser sur le long terme les petites communes qui assument des missions de centralité, en concertation avec les habitants, que ce soit en termes de démographie, de numérique, d'écologie, de cadre de vie, de bien-être... Construire un vrai projet de développement durable à l'échelle communale, c'est ça, être "Petites Villes de demain". Partie intégrante du Plan de relance de l'État, ce programme vise à conforter le rôle structurant des villes de moins de 20 000 habitants dans le développement des territoires ruraux. Lancé en octobre 2020, il permet à ces communes de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets de revitalisation.

« Petites Villes de demain », c'est à la fois la petite sœur du dispositif national Action Cœur de Ville (dont bénéficie la ville de Saint-Dié-des-Vosges), et la continuité du plan de revitalisation des bourgs centres porté par le Département et l'État, dans lequel s'était inscrit Raon-l'Étape dès 2018.

Outre Raon-l'Étape, les communes de Fraize et de Plainfaing se sont alliées pour être, ensemble, Petites Villes de demain et bénéficient à ce titre d'une ingénierie technique pour la réalisation de leurs projets. Pourquoi ces trois communes ? Parce qu'elles exercent des fonctions de centralité dans leur bassin rural de vie par les services et les équipements qu'elles proposent, mais aussi parce qu'elles montrent des signes de fragilité (offre de logements inadaptée, érosion commerciale...) tout en faisant preuve d'une attractivité qui mérite d'être accompagnée. Et parce qu'une ville ne peut avancer qu'avec ceux qui la font vivre, les habitants sont très largement impliqués tout au long de la démarche.

Et ce n'est pas à Raon-l'Étape que l'on dira le contraire. Les actions de concertation se sont multipliées durant la phase d'études, sous

forme d'ateliers notamment. L'habitat et le commerce ont souvent été au cœur des attentions. Aujourd'hui, avec le soutien de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour la partie ingénierie, la commune est dans la mise en œuvre de son projet. Des études complémentaires sont menées sur les sujets les plus structurants. Globalement, il s'agira de favoriser les mobilités douces, apaiser la circulation en centre-ville, bref trouver un équilibre voitures-piétons-vélos.

Un gros travail sera également mené sur les espaces publics, avec le prolongement de la voie verte jusqu'en cœur de ville, une meilleure visibilité donnée à la rue Charles-Weill pour faire le lien entre les deux rives, les commerces et la Meurthe, une réflexion sur la place de la République... Au niveau des commerces, beaucoup a été fait, déjà, par la municipalité en lien avec l'Agglomération, pour soutenir et faciliter les installations.

Un circuit thématique de découverte du patrimoine est en cours d'élaboration, entre les fresques urbaines, les canaux, le vieux Raon...

## La « parole » aux enfants

Le binôme Fraize-Plainfaing, labellisé Petites Villes de demain, s'affirme comme l'un des chefs de file de la démarche de redynamisation menée par l'Agglomération auprès de ses petites centralités. Durant toute l'année 2022, une réflexion collective va associer les élus, les services des communes et de l'intercommunalité, les partenaires techniques et financiers et la population pour construire un projet stratégique, créatif et innovant, au profit d'un développement durable du territoire.

Première action concrète : le concours de dessins qui a mobilisé plus de 200 Fraxiniens et Plainfinois, baptisé « Ta petite ville idéale ». Il s'agissait pour les écoliers d'exprimer leur vision de la ville, leurs envies, leur vision pour demain. Pour les deux communes et la communauté d'agglomération, ce concours permet d'identifier quelles peuvent être les attentes des enfants en termes d'aménagements des espaces publics, des aires de jeux, et pourquoi pas permettre aux élus locaux d'y donner suite.

La remise des prix aura lieu courant mai et saluera les visions les plus créatives !





# MAILLAGE TERRITORIAL LE RÉSEAU DES MAISONS FRANCE SERVICES S'AGRANDIT

***Conçues pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, cinq nouvelles Maisons France services ont vu le jour sur le territoire intercommunal. S'additionnant aux structures précédemment labellisées ainsi qu'aux permanences itinérantes (voir par ailleurs), elles permettent de répondre plus efficacement aux besoins des populations.***

À l'échelle nationale, on en compte près de 2000. Lancées par le président de la République en avril 2019 dans l'optique de remettre le service public au cœur des territoires, les Maisons France Services bourgeonnent.

Au mois de septembre dernier, la communauté d'agglomération en inaugurerait quatre : le site de Raon-l'Étape suppléé par son antenne à Allarmont, et le site localisé dans le quartier de Kellermann à Saint-Dié-des-Vosges avec son antenne dans le quartier de Saint-Roch.

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2022, il faut en ajouter cinq : à Provençères-et-Colroy avec une antenne à Ban-de-Laveline, à Fraize avec une antenne à Corcieux ainsi qu'un autre site principal fixé à Senones.

« L'idée est d'avoir sur l'ensemble du territoire une offre équilibrée », souligne Cécile Thomas-Laurent, coordinatrice des services publics

pour l'Agglomération. « Pour le moment, sur le département, notre service est parmi les plus importants avec près de 300 heures d'ouverture cumulées. »

Regroupant les principaux organismes de service public, les remplaçantes des Maisons de services au public (MSAP) permettent aux habitants de bénéficier d'un accompagnement de proximité pour les démarches administratives.

Sur place, deux agents formés France services assurent l'accueil dans des locaux contenant un espace numérique, un espace de confidentialité, un espace dédié à la mise à disposition de documents mais aussi un téléphone, une imprimante, une photocopieuse et un scanner.

« Être deux permet de mieux gérer le flux en rendant l'accueil plus confortable, explique

Cécile Thomas-Laurent. Par exemple, l'un peut accueillir sans rendez-vous en prenant les petites démarches tandis que le deuxième peut se consacrer à des rendez-vous plus longs. »

Pour ce faire, chaque nouveau site bénéficie, pour son fonctionnement, d'une aide étatique à hauteur de 15 000 euros provenant du FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) et 15 000 euros provenant du FNFS (Fonds national France Services). À laquelle s'ajoutera une aide du conseil départemental venant alléger la masse salariale. Autant de soutiens qui ont permis la mise en place rapide de ces nouvelles Maisons France services. Et, par conséquent, de répondre rapidement aux besoins de la population.

## Des itinérances pour encore plus de proximité

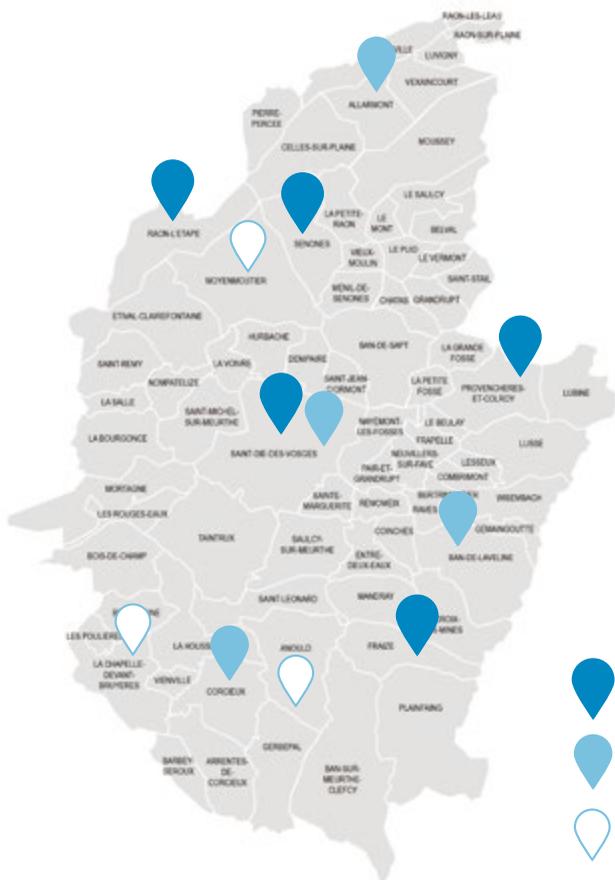
Si la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges dispose de neuf sites France services permanents, elle peut aussi compter sur trois permanences itinérantes depuis fin février. À Anould, deux demi-journées par semaine, mais aussi à La-Chapelle-devant-Bruyères et à Moyenmoutier, le temps d'une demi-journée chacune.

« L'itinérance, c'est le service qui permet d'aller davantage au plus près des personnes », présente Cécile Thomas-Laurent, coordinatrice des services au public pour l'Agglomération.

Contrairement aux autres sites, elles ne disposent pas d'un local dédié : les accueils se font dans chaque mairie. Ce qui explique, par ailleurs, le fait qu'aucun ordinateur ne soit mis à disposition du public.

En revanche, tout habitant peut venir y trouver des renseignements pour effectuer les démarches administratives du quotidien en bénéficiant du professionnalisme d'agents formés par le réseau France services qui seront présents à chaque période d'ouverture.

De quoi renforcer, encore plus, la proximité avec le service public.



SITE PRINCIPAL



ANTENNE



PERMANENCE ITINÉRANTE

### RAON-L'ÉTAPE

10 rue Georges-Clémenceau  
88110 Raon-l'Étape  
Tél. : 03 29 63 61 15  
stephanie.seurat@ca-saintdie.fr  
dominique.heriat@ca-saintdie.fr  
Lundi : de 7 h 30 à 12 h 30  
Mardi : de 13 h à 17 h  
Mercredi : de 7 h à 13 h  
Jeudi : de 8 h à 12 h 30  
Vendredi : de 7 h 30 à 12 h

### ALLARMONT

29, rue Henri Valentin - 88110 Allarmont  
Tél. : 03 29 41 16 08  
celine.fischer@ca-saintdie.fr  
Lundi : de 9 h à 12 h

### SAINT-DIÉ-DES-VOSGES KELLERMANN

7 avenue Jean-Jaurès - Kellermann  
88100 Saint-Dié-des-Vosges  
Tél. : 03 29 56 70 98  
hatmaca@ville-saintdie.fr  
hulya.kartal@ville-saintdie.fr  
Lundi et mardi : de 13 h 30 à 18 h  
Mercredi : de 13 h à 18 h  
Jeudi : de 8 h à 13 h  
Vendredi : de 7 h à 12 h

### SAINT-DIÉ-DES-VOSGES SAINT-ROCH

Place Jean XXIII  
1 rue Baldensperger - Saint-Roch  
88100 Saint-Dié-des-Vosges  
Tél. : 03 29 56 70 98  
hatmaca@ville-saintdie.fr  
hulya.kartal@ville-saintdie.fr  
Lundi, mardi et mercredi :  
de 8 h 30 à 12 h  
Jeudi : de 14 h à 18 h

### FRAIZE

3A rue Victor-Lavevée - 88230 Fraize  
Tél. : 03 29 50 17 22  
christelle.gerardin@ca-saint-die.fr  
isabelle.dargot@ca-saint-die.fr  
Lundi : de 13 h 30 à 17 h 30  
Mardi : de 7 h 30 à 12 h 30  
Mercredi :  
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30  
Jeudi et vendredi : de 8 h à 12 h

### CORCIEUX

337 rue de la Gare - 88430 Corcieux  
Tél. : 03 29 50 73 10  
isabelle.dargot@ca-saintdie.fr  
corinne.begue@ca-saintdie.fr  
Lundi :  
de 9 h à 11 h 45 et de 14 h 30 à 16 h 45  
Mardi :  
de 8 h 15 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45  
Jeudi : de 13 h 30 à 17 h

### PROVENCHÈRES-ET-COLROY

5 Bis Place des Tissages  
88490 Provenchères-et-Colroy  
Tél. : 03 29 51 25 01  
martine.ventribout@ca-saintdie.fr  
valentine.khalifa@ca-saintdie.fr  
Lundi et mercredi : de 8 h à 12 h  
Mardi : de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 18 h  
Jeudi : de 8 h à 11 h 30  
Vendredi : de 7 h 30 à 10 h 30

### BAN-DE-LAVELINE

2 Petite rue de Coinchimont  
88520 Ban-de-Laveline  
Tél. : 03 29 56 17 41  
stephanie.seurat@ca-saintdie.fr  
dominique.heriat@ca-saintdie.fr  
Lundi : de 13 h 45 à 17 h 15  
Mardi : de 8 h à 11 h 45  
Mercredi : de 14 h 15 à 16 h 30  
Jeudi : de 13 h 45 à 16 h 45

### SENONES

9 place Dom-Calmet - 88210 Senones  
Tél. : 03 29 55 37 52  
corinne.begue@ca-saintdie.fr  
julie.gaudel@ca-saintdie.fr  
Lundi : de 8 h à 13 h  
Mardi : de 13 h à 17 h  
Mercredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30  
Vendredi : de 8 h à 11 h

### ANOULD

Hôtel de Ville  
622 rue de Gérardmer - 88650 Anould  
Tél. : 06 70 94 83 47  
christelle.gerardin@ca-saintdie.fr  
sur rendez-vous  
Lundi : de 9 h 15 à 11 h 45  
Jeudi : de 13 h 45 à 16 h 15

### MOYENMOUTIER

Mairie de Moyenmoutier  
23 rue de L'Hôtel de Ville  
88420 Moyenmoutier  
Tél. : 06 75 10 67 66  
martine.ventribout@ca-saintdie.fr  
sur rendez-vous  
Lundi : de 13 h 30 à 17 h

### LA CHAPELLE-DEVANT-BRUYÈRES

Mairie de La Chapelle-devant-Bruyères  
8 Place de la Mairie  
88600 La Chapelle-devant-Bruyères  
Tél. : 06 75 10 67 66  
martine.ventribout@ca-saintdie.fr  
sur rendez-vous  
Mercredi : de 14 h à 17 h

Toutes les informations sur

[www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)

> vie pratique > France services

## DÉVELOPPER &gt;

## CULTURE

## LA GÉO AIGUILLE LA BOUSSOLE

**La géographie sur le territoire de l'Agglomération, ce n'est pas seulement un festival ! Pouvant être déclinée sous diverses formes, cette thématique se verra accorder une place importante dans le projet de La Boussole.**

Il suffira d'être dans le hall pour s'en convaincre : la géographie représente une thématique majeure du nouveau pôle culturel et touristique. En levant la tête et les yeux vers la gauche, derrière des gradins de lecture surplombés d'une verrière laissant jaillir la lumière, les étagères sur lesquelles sont apposés les quelque 1 500 documents géographiques se dévoileront aux visiteurs.

Sur ces rayons trôneront des livres, mais aussi une centaine de DVDs déclinant la géographie sous les angles scientifiques, historiques ou touristiques. « On peut se documenter suivant sa préférence ou le type de document que l'on veut », résume Catherine Wiant, directrice du réseau des médiathèques intercommunales. Plus précisément, les étagères seront garnies par des ouvrages ou des films sur la géographie urbaine, la géopolitique, les récits de voyage, des beaux livres ou des atlas.

Évidemment, les incontournables guides touristiques seront également présents. Reprenant les grandes destinations mondiales, européennes et même françaises tout en explorant le voyage en van, le trek ou la randonnée, ils permettront de répondre aux besoins de voyage par destination et par mode.

Ou, tout simplement, de s'évader sans avoir à franchir la porte de son domicile.

« C'est un moyen de valoriser le territoire et de créer du lien avec l'office de tourisme et le Festival International de Géographie », explique Julien Thibault, assistant du patrimoine sur les collections adultes. « L'idée consiste à réfléchir à la manière dont, tous les ans, on peut créer des temps réguliers en plus de temps forts au moment du Festival. Et surtout retravailler la thématique à travers les différents pôles internes de la médiathèque. »

Pour ce faire, un espace d'exposition permanente valorisera le côté géographique de Saint-Dié-des-Vosges en dévoilant quelques documents originaux parmi lesquels la cosmographie accolant le nom « America » au continent « découvert » par Amerigo Vespucci, imprimée localement. A cela s'ajoutera une galerie située au rez-de-chaussée qui valorisera le territoire avec des documents sur Saint-Dié-des-Vosges et sur le massif des Vosges, empruntables ou consultables sur place.

Une offre géographique conséquente qui aiguillera, sans aucun doute, un bon nombre de visites.

### Une thématique qui a son onglet numérique

Conséquente entre les quatre murs de La Boussole, l'offre géographique proposée par Escales se veut tout autant importante sur la plateforme numérique. Sur son site internet [escales.saint-die-des-vosges.fr](http://escales.saint-die-des-vosges.fr), le réseau des médiathèques intercommunales propose à ses utilisateurs d'étudier la géographie sous ses différents aspects.

En déroulant la rubrique « Collections », l'onglet « Explorer la géographie » permet de retrouver toutes les ressources documentaires autour de la thématique. Livres documentaires, récits de voyage, cartes, atlas, guides touristiques ou encore films y figurent.

Un onglet portant le même nom trouvable en déroulant la rubrique « Numérique » revisitera la géographie sous un angle plus récent. Une bonne partie des lieux de France, d'Europe et même du monde seront visitables sans avoir à bouger de chez soi grâce aux diverses cartes proposées ! Et pour ceux qui ont l'esprit aventurier, une sélection d'applications mobiles leur permettra de mener à bien leurs excursions. Libre à chacune et chacun de faire son choix !





# LA LECTURE À LA RENCONTRE DES JEUNES

***Un événement, un thème, quatre déclinaisons, des auteurs en veux-tu en voilà, « Partir en Livre » va cette année encore permettre d'aborder la lecture sous différents prismes, avec un objectif majeur : nouer un contact avec les enfants et adolescents, au fil des pages...***

Sur tout le territoire de l'Agglomération, la jeunesse est au cœur des attentions. C'est encore plus vrai lorsque l'on parle culture : l'accessibilité à la pratique musicale au sein du conservatoire Olivier-Douchain, la part « jeune public » dans la programmation Spectacle vivant, l'action du musée Pierre-Noël auprès des scolaires... Et que dire du réseau des médiathèques Escales ! Que ce soit à Étival-Clairefontaine, Fraize, Raon-l'Étape, Senones ou encore Saint-Dié-des-Vosges, les initiatives sont nombreuses pour attirer des jeunes dans le royaume magnifique de la lecture, pour susciter leur curiosité d'abord, leur intérêt ensuite. Les P'tits Lus, la Malle aux histoires, des ateliers... sont autant d'actions proposées tout au long de l'année. Un tissu dans lequel l'événement national Partir en Livre, du 22 juin au 24 juillet, s'inscrit tout naturellement !

Le thème 2022, l'amitié, parle à tous, et en particulier aux adolescents. Voilà qui tombe bien puisque la littérature Jeunesse, romans, BD, mangas, contes... est riche sur ce sujet.

Partir en Livre se déclinera de quatre manières différentes sur le territoire.

Le 27 juin à Saint-Dié-des-Vosges, le Livrodrome, ce parc d'attractions littéraires, fera étape pour la troisième fois dans la capitale du Massif vosgien (lire par ailleurs). De 9 h à 17 h, les attractions seront réservées aux collégiens mais les plus (et les moins !) jeunes pourront s'y régaler après 17 h.

Le deuxième temps fort se déroulera le mercredi 29 juin. Tout l'après-midi, les bibliothèques d'Étival-Clairefontaine et Senones se retrouveront, grâce à l'appui de la municipalité, dans le parc de l'abbaye de Moyenmoutier et proposeront à la jeunesse de tout le territoire de profiter d'animations autour du livre, de participer à des ateliers et des rencontres avec des écrivains, des illustrateurs, des auteurs de BD.

Du 4 avril au 31 mai, un concours de nouvelles est organisé, dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, sur le thème de l'amitié, bien sûr. Deux catégories sont ouvertes : les

## Le Livrodrome le 27 juin !

S'inscrivant pleinement dans le calendrier de Partir en Livre, le Livrodrome est un parc d'attractions littéraires itinérant, unique en France, qui traversera tout le territoire du 22 juin au 23 juillet et s'installera, pour la 3<sup>e</sup> année, à Saint-Dié-des-Vosges le 27 juin.

De 9 h à 18 h, le Livrodrome proposera, autour des 15 auteurs, illustrateurs, éditeurs, booktubeurs... invités, plus de 15 attractions littéraires, ludiques, participatives et multimédia dédiées aux (pré)adolescents de 10 à 18 ans, et à leur famille. Au programme : BD en réalité virtuelle, salon numérique, tatouages Molière, défis tiktok, chroniques booktube, ordonnances littéraires, ateliers reliure et sérigraphie, radio live, bibliothèque suspendue, juke-box littéraire, laboratoire de création dessinée, expositions interactives, impressions typographiques, illustrations pop-up Le Corbusier... Une journée retransmise en direct sur RCM La radio !

Parmi ces 15 attractions, quatre espaces sont dédiés à des ateliers d'écriture, de BD et de découverte des métiers du livre. La participation à ces espaces se fait sur pré-inscription à partir du 6 juin, en écrivant à l'adresse suivante : [flore.leguillard@gmail.com](mailto:flore.leguillard@gmail.com)

11-15 ans et les 16-25 ans. Atrice jeunesse, la sivalienne Julia Billet sera la marraine de ce concours qui permettra à tous les participants de remporter des chèques Lire. Le vainqueur de la Mention spéciale gagnera aussi un coaching écriture ! D'ailleurs, si vous vous sentez plus à l'aise avec la lecture qu'avec l'écriture, vous pouvez intégrer le jury de l'une des catégories ! Les prix seront remis aux lauréats par Julia Billet lors du Livrodrome.

Le dernier temps fort de l'édition 2022 de Partir en Livre sera initié par la librairie Le Neuf de Saint-Dié-des-Vosges. Plusieurs dates, un bal pour enfants, des rencontres, des dédicaces, le programme est en cours de finalisation, mais vu la qualité de la maison et l'investissement des libraires, il ne fait aucun doute que la lecture sera servie sur un plateau !

## Partir en Livre 2022

Programme bientôt disponible sur [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)

DÉVELOPPER &gt;



# ÉCONOMIE

## DU FISAC AU FSCOP, LE SOUTIEN AU COMMERCE PÉRENNISÉ

***Le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, initié par l'État et la Région Grand Est, a vécu et bien vécu sur le territoire de la Déodatie. Arrivé en fin de vie, il est remplacé par le Fonds communautaire de soutien aux commerces et services de proximité, uniquement porté et financé par la communauté d'agglomération. Qui a retravaillé le règlement et les critères d'éligibilité pour mieux coller aux besoins.***

Depuis 2019, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'inscrit dans le dispositif FISAC initié par l'État et la Région Grand Est et destiné à soutenir les petites entreprises du territoire dans leurs projets de modernisation pour améliorer l'offre commerciale de proximité auprès de la population locale. A l'heure où ces lignes sont rédigées, 51 dossiers ont été soutenus par l'Agglomération ou sont en passe de l'être, pour près de 220 000 euros d'aides octroyées sur un montant global d'investissements réalisés par les entreprises de 1,5 million d'euros.

Le dispositif FISAC a pris fin. Le 28 février dernier, les élus ont acté la création d'un Fonds communautaire de soutien aux commerces et services de proximité (FSCOP) entièrement porté et financé par

l'Agglomération, pour « *soutenir, appuyer et pérenniser le commerce local, favoriser les projets de modernisation, optimiser l'offre commerciale et participer à l'attractivité du territoire* », comme le soulignait Virginie Lalevée, conseillère communautaire déléguée aux commerces. Une création qui montre bien la volonté de poursuivre, sur le territoire, cette logique d'appui aux commerces de proximité, tout en améliorant les critères d'éligibilité valables sous l'ère FISAC.

### **Ce qui change ?**

Les modalités de demande et d'instruction sont simplifiées et les entreprises nouvellement créées, les hôtels-restaurants et les entreprises dont la clientèle est aussi composée de professionnels, sont désormais éligibles.

Une enveloppe de 112 500 euros est ouverte pour le second semestre 2022. Elle permettra de soutenir 15 projets avec un maximum de 7 500 euros par dossier.

Le règlement du FSCOP sera prochainement disponible en ligne sur [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr), rubrique « entreprendre ».

**Contact :** Vaiana Mathis  
Service Développement économique  
03 29 52 65 56  
[vaiana.mathis@ca-saintdie.fr](mailto:vaiana.mathis@ca-saintdie.fr)

## Répartition du FISAC sur l'Agglomération

### BAN-DE-SAPT

montant global HT du projet : 27 338,98 €  
Soutenu à hauteur de 7 500 €  
dont Agglomération : 7 500 €

### BAN-SUR-MEURTHE-CLEFCY

montant global HT du projet : 11 989,96 €  
Soutenu à hauteur de 4 795,99 €  
dont Agglomération : 3 595,99 €

### CELLES-SUR-PLAINE

montant global HT du projet : 66 650 €  
Soutenu à hauteur de 10 000 €  
dont Agglomération : 7 500 €

### CORCIEUX

montant global HT des projets : 38 033 €  
Soutenus à hauteur de 2 362,57 €  
dont Agglomération : 2 362,57 €

### ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE

montant global HT du projet : 14 373,69 €  
Soutenu à hauteur de 4 312,11 €  
dont Agglomération : 4 312,11 €

### FRAIZE

montant global HT des projets : 29 040,05 €  
Soutenus à hauteur de 12 533,03 €  
dont Agglomération : 8 712,02 €

### LA VOIVRE

montant global HT du projet : 5 250,27 €  
Soutenu à hauteur de 2 100,27 €  
dont Agglomération : 1 575,20 €

### LUSSE

montant global HT du projet : 50 000 €  
Soutenu à hauteur de 7 500 €  
dont Agglomération : 7 500 €

### RAON-L'ÉTAPE

montant global HT des projets : 183 138,16 €  
Soutenus à hauteur de 44 225,27 €  
dont Agglomération : 32 898,54 €

### SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

montant global HT des projets : 1 030 302,52 €  
Soutenus à hauteur de 168 834,55 €  
dont Agglomération : 129 990,90 €

### SENONES

montant global HT des projets : 45 154,36 €  
Soutenus à hauteur de 17 894,75 €  
dont Agglomération : 13 266,38 €

Nombre de projets : **51**

Total des investissements des entreprises :  
**1 501 271,39 €**

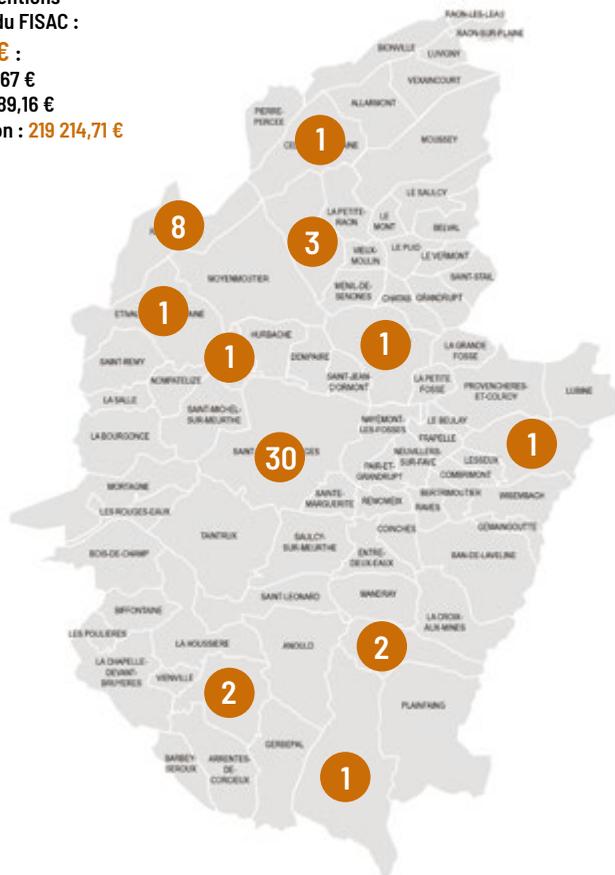
Total des subventions  
dans le cadre du FISAC :

**282 067,53 € :**

- Etat : 39 063,67 €

- Région : 23 789,16 €

- Agglomération : 219 214,71 €



## Entreprises en difficultés : les leviers pour rebondir

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement, de dynamisation et de soutien au commerce déodatien, l'Union des commerçants (UDAC) présidée par Etienne Humbert propose à l'ensemble des commerçants et artisans du territoire de l'agglomération un programme d'animations sous forme de soirées plénières et de soirées prestigieuses.

La première se déroulera le 24 juin à la salle Carbonnar de Saint-Dié-des-Vosges, sur le thème « Prenons les devants » : Entreprises en difficultés, les leviers pour rebondir.

Sous la forme de tables rondes et d'un débat avec la salle, la soirée sera animée par Jacques Leroy, président du tribunal de commerce, et Fabien Voïnot, mandataire judiciaire.

### Programme :

19 h 30 : accueil et mot du président

20 h : tables rondes / échanges

21 h 30 : buffet dînatoire

Soirée gratuite pour tous, réservation obligatoire auprès de Marie-Pierre Seiwert, manager centre-ville et territoire : [mariepierre.seiwert@ca-saintdie.fr](mailto:mariepierre.seiwert@ca-saintdie.fr) ou 06 47 45 37 34.



# TERRITOIRE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL LABELLISÉ FORÊT, L'EFFET VOSGES®

---

***Un plus pour le territoire : en répondant aux exigences de la marque soutenue par le conseil départemental, l'Office de tourisme intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges vient d'être labellisé FORÊT, l'effet Vosges®.***

---

Qui pense Vosges pense à toute cette nature authentique dont la diversité et la richesse magnifient le territoire, l'un des plus boisés de France. Cette terre préservée qui abrite une faune extraordinaire et une flore précieuse. FORÊT, l'effet Vosges® sélectionne des prestataires capables de livrer des produits basés sur la déconnexion et le bien-être. Et propose notamment l'expérience cocooning avec des hébergements soigneusement sélectionnés au cœur ou proches de la nature vosgienne.

L'expérience nature invite à des activités sélectionnées avec soin. Quant à l'expérience bien-être, c'est au travers de la découverte des

stations thermales et des spas environnants que vous la vivrez.

A partir de ces grands espaces de montagne, d'eaux, pour certaines naturellement chaudes, qui regorgent d'histoire et de légendes, FORÊT, l'effet Vosges® conjugue émerveillement, culture, immersion dans la forêt, soins thermaux, nids douillots...

Aviez-vous par exemple jusqu'ici pensé à conduire vos enfants vers un atelier de pratique artistique pour les 5 à 7 ans ? Ou encore à participer à une escape-game dédié à Jeanne d'Arc ?

Les bienfaits des plantes des Vosges se puisent (entre autres) jusqu'à 840 m d'altitude

face au petit village du Haut-du-Tôt, sis dans une clairière au milieu des bois de Sapois. Vous y trouverez mauve, menthe, thym, lavande, bouillon blanc, calendula... et vous pouvez même vous balader autour des champs.

Le conseil départemental des Vosges a missionné les Laboratoires Phytodia pour développer une gamme cosmétique originale et unique 100 % naturelle, 100 % locale issue de sapin blanc, fougère, sureau, cynorrhodon, mélisse ou myrtille bluet... FORÊT, l'effet Vosges®, une expérience 100 % plaisir et bien-être. En toutes saisons, laissez-vous conseiller, étonnez-vous !

# MOBILITÉS

## POUR VOS TRAJETS QUOTIDIENS, PENSEZ COVOITURAGE !

S'ils sont courts et rapides, les trajets effectués quotidiennement avec un véhicule peuvent, par leur aspect répétitif, s'avérer onéreux. Pour réduire la facture, l'Agglomération et le Pays de la Déodatie lancent de nouvelles lignes de covoiturage en partenariat avec l'entreprise la Roue Verte, l'ANPP (Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays) et la société CertiNergy & Solutions.

Trois lignes avec arrêts fixes ont été ouvertes :

- D1 : Depuis Anould (aire de stationnement de la papeterie) pour se rendre sur la place Jules-Ferry de Saint-Dié-des-Vosges avec un arrêt de prise en charge sur le parking du Colruyt à Saint-Léonard.

- D2 : Depuis Anould (aire de stationnement de la papeterie) jusqu'à l'aire de covoiturage de « Queue-Le-Loup » à Saint-Dié-des-Vosges, avec un arrêt de prise en charge sur le parking du Colruyt à Saint-Léonard ;

- D3 : Depuis Raon-l'Étape (arrêt au théâtre) jusqu'à Saint-Dié-des-Vosges sur l'aire de covoiturage de « Queue-Le-Loup » ou sur la place Jules-Ferry.

Premièrement réservées aux conducteurs, ces lignes permettront aux intéressés de faire des économies allant jusqu'à 100 € par mois.

Dans un second temps, lorsqu'elles seront ouvertes à tous, les passagers pourront réserver un créneau sur un trajet aux plages

horaires fixées selon les habitudes des covoitureurs. Et ce, sans rien dépenser pendant les quatre premiers mois puisque, pendant cette période, l'Agglomération finance les trajets ! Y compris si aucun conducteur n'est disponible : aux heures de pointe, une fois réservé, le trajet sera garanti. À l'inverse, si une part de l'indemnisation variera selon le nombre de passagers, en l'absence de ces derniers, les automobilistes seront tout de même indemnisés.

Pour tester ce mode de transport écologique et convivial, rendez-vous sur :

[illicov.fr/avantage/deodatie/](http://illicov.fr/avantage/deodatie/)

# DES FONDS DE CONCOURS POUR LA VOIRIE

Malgré les subventions octroyées par l'État, la Région ou le conseil départemental, effectuer des aménagements ou des travaux de voirie peut s'avérer onéreux pour les communes. Pour alléger la facture du reste à charge, l'Agglomération leur vient en aide par le biais de fonds de concours. Les critères d'attribution sont précis et diffèrent si l'on est une petite commune de moins de 300 habitants ou une commune plus importante, mais située sur un axe structurant.

### Senones

Requalification de la traversée de Senones  
Coût : 700 000 € HT  
Reste à charge : 49 951, 43 € HT  
Fonds de concours : 22 478, 14 € HT

### Le Beulay

Réfection du chemin du Haut-Rain  
Coût : 17 461, 20 € HT  
Reste à charge : 15 365, 86 € HT  
Fonds de concours : 4 609, 76 € HT

### Vexaincourt

Réfection et de rénovation de voies communales  
Coût : 113 100 € HT  
Reste à charge : 83 000 € HT  
Fonds de concours : 29 050 € HT

### Arrentès-de-Corcieux

Réfection de la voirie communale « La Nolle »  
Coût : 60 000 € HT  
Reste à charge : 58 300 € HT  
Fonds de concours : 17 490 € HT

### Saint-Stail

Réfection de voiries  
Coût : 47 854, 41 € HT  
Reste à charge : 47 854, 41 € HT  
Fonds de concours : 14 356, 32 € HT

### Saint-Jean-d'Ormont

Réfection du chemin du Moulin  
Coût : 31 535 € HT  
Reste à charge : 24 597, 30 € HT  
Fonds de concours : 12 298, 65 € HT

### Ban-sur-Meurthe-Clefcy

Aménagement de bourg  
Coût : 449 467, 50 € HT  
Reste à charge : 27 759, 45 € HT  
Fonds de concours : 8 327, 84 € HT

### 2020

#### Raon-sur-Plaine

Réfection de chaussées  
Coût : 96 711, 50 € HT  
Reste à charge : 79 303, 43 € HT  
Fonds de concours : 27 756, 20 € HT

### Vienville

Travaux de voiries  
Coût : 80 602 € HT  
Reste à charge : 80 602 € HT  
Fonds de concours : 24 180, 60 € HT

### Gemaingoutte

Réfection de chaussées  
Coût : 28 901 € HT  
Reste à charge : 23 698, 82 € HT  
Fonds de concours : 8 294, 59 € HT

### Arrentès-de-Corcieux

Création d'une voie d'accès au lotissement « La Croix du Coude » depuis la voie communale « des Oeillets »  
Coût : 13 840 € HT  
Reste à charge : 13 840 € HT  
Fonds de concours : 4 152 € HT

### Saint-Léonard

Aménagement de bourg (rue de Mardichamp)  
Coût : 263 500 € HT  
Reste à charge : 48 580 € HT  
Fonds de concours : 14 574 € HT

### 2020

#### Moyenmoutier

Opération de voirie relative à la traversée de Moyenmoutier – Phase 3  
Coût : 920 930 € HT  
Reste à charge : 29 419, 40 € HT  
Fonds de concours : 9 419, 40 € HT



# ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES UN OBJECTIF D'HARMONISATION

***Afin d'entrer dans le cadre de la loi, les 77 communes de l'Agglomération bénéficieront, dès 2024, d'une tarification unique pour l'enlèvement des ordures ménagères. Au préalable, divers rendez-vous permettront aux élus intercommunaux d'optimiser la transition.***

Initialement, la mesure aurait dû entrer en vigueur en 2022. Soit cinq ans après la création de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges comme l'exigeait la loi. Sauf qu'entre-temps, la pandémie de Covid-19 et ses conséquences sur la tenue de rassemblements, est venue légalement repousser la date butoir. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 donc, les habitants des 77 communes intercommunales seront soumis à une tarification unique pour l'enlèvement des ordures ménagères. De ce fait, les disparités du mode de paiement entre taxe, redevance ou recours au budget général, n'existeront plus. Le financement de l'enlèvement des ordures ménagères se fera, sur l'ensemble du territoire, par taxe ou par redevance selon ce qui sera voté lors d'un conseil communautaire à l'automne prochain.

## **La concertation privilégiée**

Pour préparer au mieux cette transition, les 113 élus de l'Agglomération seront conviés à des réunions ou à des ateliers qui leur permettront, dans un premier temps, de bénéficier d'une véritable montée en compétence sur le sujet. Par le prisme des avantages et celui des inconvénients, chaque procédé d'uniformisation sera décortiqué. A cela, se superposera une mise à niveau sur les nouvelles pratiques pour gérer sa production de déchets : généralisation du compostage individuel et partagé, accompagnement aux extensions des consignes de tri, réduction de la consommation, favorisation du vrac, priorisation des produits locaux lors des achats, utilisation du « Do it Yourself » incitant à la fabrication de ses propres produits

ménagers et de sa cosmétique par exemple... Plus qu'un temps d'information, ces moments collectifs seront, lors d'une deuxième étape, l'occasion de pouvoir débattre sur l'ensemble des thèmes évoqués plus haut. L'idée étant d'aboutir sur un mode de fonctionnement unique pour l'ensemble du territoire intercommunal. Nul doute qu'à l'issue de ces nombreux temps de concertation, le meilleur ne pourra qu'en découler.

## Informations pratiques sur les 7 déchetteries de l'Agglomération

### ANOULD

100, avenue Henri-Poincaré  
88 650 Anould  
Tél : 03 29 57 13 37

Horaires (du 01/04 au 30/09) :  
Lundi : 8 h - 12 h / 14 h - 18 h  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 14 h - 18 h  
Samedi : 8 h - 12 h / 14 h - 18 h  
Fermeture les dimanches et jours fériés

### CORCIEUX

3, rue de la Gare  
88 430 Corcieux  
Tél : 03 29 50 53 89

Horaires (du 01/04 au 30/09) :  
Lundi et mercredi : 14 h - 18 h  
Mardi : 9 h - 12 h  
Vendredi et samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h 30  
Fermeture les jeudis, dimanches et jours fériés

### ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE

Rue de la Fosse  
88 480 Étival-Clairefontaine  
Tél : 06 71 37 40 50

Horaires (du 01/04 au 30/09) :  
Lundi : 13 h - 17 h  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h - 12 h  
Samedi : 8 h - 12 h / 13 h - 16 h  
Fermeture les dimanches et jours fériés

### MOYENMOUTIER

1, avenue du Général-De-Gaulle  
88 420 Moyenmoutier  
Tél : 06 72 09 06 06

Horaires (du 01/04 au 30/09) :  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 13 h - 17 h  
Samedi : 8 h - 12 h / 13 h - 17 h  
Fermeture les lundis, dimanches et jours fériés

### NEUVILLERS-SUR-FAVE

Route de Bertrimoutier  
88 100 Neuvillers-sur-Fave  
Tél : 03 29 51 71 87

Horaires (du 01/04 au 30/09) :  
Lundi, mardi, mercredi et samedi :  
9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h 30  
Vendredi : 13 h 30 - 18 h 30  
Fermeture les jeudis, dimanches et jours fériés

### RAON-L'ÉTAPE

Rue du 21<sup>e</sup> B.C.P.  
88 110 Raon-l'Étape  
Tél : 03 29 51 06 09

Horaires (du 01/04 au 30/09) :  
Lundi et vendredi : 13 h 30 - 18 h  
Mardi, mercredi, jeudi et samedi :  
9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h  
Fermeture les dimanches et jours fériés

### SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

85, avenue de Verdun  
88100 Saint-Dié-des-Vosges  
Tél : 03 29 56 48 52

Horaires (du 01/04 au 30/09) :  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 14 h - 19 h  
Samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 19 h  
Dimanche : 8 h 30 - 11 h 30  
Fermeture les jours fériés



## Des sacs jaunes dans votre mairie !

**Où se procurer des sacs jaunes ?** Pour les habitants de 72 des 77 communes qui composent la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, il est possible de retrouver des sacs jaunes en se rendant à la mairie de sa commune. Lors de votre venue, vous ne pourrez récupérer, au maximum que deux rouleaux. L'idée étant que la distribution soit assurée pour tout le monde.

En revanche, pour les habitants du secteur des Hauts-Champs (La Voivre, Nompateize, Saint-Michel-sur-Meurthe, La Bourgonce et La Salle), pour bénéficier de rouleaux de sacs jaunes, il convient d'en faire la demande auprès du service Déchets de l'intercommunalité.

Le service Déchets est joignable au 03 29 52 65 59 du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h.

## Quels déchets mettre dans un sac jaune ?

Tous les emballages se recyclent ! Donc des magazines et journaux en papier, des emballages alimentaires en carton, des conserves et emballages en métal, des bouteilles et flacons en plastique, des barquettes, boîtes, pots, tubes ainsi que des sacs et films plastiques.



UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >



# LA PETITE-FOSSE

*Peu dense, au sens de la grille communale développée par l'Insee, La Petite-Fosse profite sans complexe de sa ruralité. Sa position géographique continue de contribuer à en faire un grand témoin de l'Histoire.*



## Carte identité

**72 habitants, 14 au km<sup>2</sup>**  
**Altitude : de 440 m à 870 m**  
**Superficie : 5,04 km<sup>2</sup>**  
**Code postal : 88490**

## Budget et fiscalité

**Taxe foncière sur les propriétés bâties : 6,51 %**  
**Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,84 %**

Dans l'aire d'attraction de Saint-Dié-des-Vosges, La Petite-Fosse est l'une des 47 communes de la couronne. Autre motif de fierté, elle est l'une des 188 communes du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Lovée entre deux massifs qui se retrouvent au col d'Hermanpaire, La Petite-Fosse se situe à 14 kilomètres de Saint-Dié-des-Vosges par la D49 ou encore par le chemin du Spitzemberg, via la D82. Le village profite de son cadre verdoyant à seulement à 3 kilomètres de Provenchères-et-Colroy, 6 kilomètres de Bande-Sapt, 7 kilomètres de Nayemont-les-Fosses, 6 kilomètres de Frapelle et 4 kilomètres de Le Beulay. Le Bestrupt, un petit affluent de la Fave, parcourt la vallée.

Une répartition détaillée en 2018 indique 93,7% d'occupation forestière, 5,2% pour les zones agricoles hétérogènes et 1,1% pour les prairies. La végétation demeure sauvage sur les hauteurs des forêts et des milieux semi-naturels, d'où la richesse de la faune et de la flore. Des écarts désignent Le Bois-Brûlé, les Brûlés, la Grande-Basse, la Belle-Charbonnière, le Founi et le Bois-des-Faites.

Le nom de La Petite-Fosse est attesté dès 1349. Liée au baillage de Saint-Dié auquel elle appartenait, La Petite-Fosse fut rattachée en 1790 à celui de Bertrimoutier puis à celui de Saâles. Le village fut le chef-lieu d'une mairie dépendant des ducs de Lorraine. Des ruines indiquent un ancien château construit sur le Spitzemberg, en son temps une forteresse imposante cédée en 1243 par les comtes de la Petite-Raon au duc Mathieu II. Puis les ducs de Lorraine en revendiquèrent la souveraineté.

Des années plus tard, la guerre de 1870 terminée, La Petite-Fosse est demeurée française. Elle sera attribuée au canton de Provenchères par la loi du 5 avril 1873.

Sur la ligne de front 1914-1918, le territoire communal eut à souffrir de terribles affrontements notamment au sud-est de l'Ormont, sur le stratégique mont Spitzemberg, où les soldats du 152<sup>e</sup> RI furent surnommés par les Allemands le régiment des Diables Rouges lors des combats du Vieil Armand (Hartmannswillerkopf) en 1915.

De nombreux vestiges de la Grande Guerre demeurent à l'entrée du village, réserve à munitions, blockhaus, tranchées... Parmi une belle nature, Rimbaud aurait pu trouver le Dormeur du Val, des soldats reposent dans un carré militaire du cimetière communal. Décorée de la Croix de guerre 1914-1918, La Petite-Fosse a bien mérité la Patrie.

Dans un registre différent, les catholiques

jadis liés à la paroisse de Provenchères se devaient d'assister aux processions des Rogations, c'est-à-dire les trois jours précédant le jeudi de l'Ascension, sous peine d'une livre de cire d'amende. Actuellement, la Petite-Fosse dépend de la paroisse La Sainte-Trinité à Bertrimoutier. Dans la forêt, entre La Petite-Fosse et Provenchères, un pèlerinage très fréquenté honorait les reliques de saint Gondelbert, désigné fondateur de l'abbaye de Senones.

Actuellement, La Petite-Fosse ne dispose pas d'un établissement scolaire, les écoliers et les collégiens sont accueillis à Provenchères-et-Colroy, les lycéens à Saint-Dié-des-Vosges. Plusieurs associations, dont les Renardeaux et la Marmaille, se chargent d'animer le village. Une société de chasse existe également. L'église Saint-Joseph construite en 1864 et son mécanisme d'horloge, la croix Saint-Nicolas, calvaire en grès rose des Vosges érigé en 1718, l'oratoire Notre-Dame-de-Confiance et plusieurs monuments commémoratifs méritent le détour.

Encore une chose... Un esprit vagabond et jovial nommé Claudi hanterait les rues depuis des millénaires. Pour rencontrer ce bienveillant farfadet, il suffirait d'oser s'aventurer un soir de pleine lune sur le chemin qui mène à la benne à verre du village. Claudi pourrait surgir d'un buisson... Bonne chance !



## Du tac au tac avec Jean-Marie Cuny

Originaire de Saulieu en Côte-d'Or, Jean-Marie Cuny a vu le jour dans une commune du Parc naturel régional du Morvan. Il n'avait que six ans lorsqu'il est arrivé dans les Vosges où ses parents se sont installés. Dès 14 ans, Jean-Marie Cuny a commencé à travailler en filature. Son parcours professionnel le conduisit dans le sud de la France où il rencontra Josette, une jeune femme qui devint son épouse. De retour en Déodatie, Jean-Marie-Cuny a déjà effectué trois mandats de conseiller municipal. Homme de confiance, il réalise actuellement son 3<sup>e</sup> mandat de maire de La Petite-Fosse. Père de quatre enfants, maintenant grand-père et bisaïeul, il est un retraité paisible qui prend plaisir à cultiver son potager ou encore s'adonner à des travaux forestiers. De sa passion pour la chasse et la mycologie, il tire profit pour la confection de conserves maison.

### Les priorités de votre mandat

« Aider les gens à vivre au mieux, et si besoin, les y aider. Les travaux sur le réseau sec sont terminés, on attend tranquillement la fibre. »

### Les atouts et les faiblesses de La Petite-Fosse

« Nous sommes idéalement placés, tout en étant proches de Saint-Dié-des-Vosges, nous sommes près de l'Alsace. Cependant, il est important de veiller à préserver le calme dans notre village. Car, on peut juste regretter un flot de motos et de voitures roulant trop vite dans la traversée de la commune. »

### Quel a été l'intérêt de rejoindre la communauté d'agglomération

« Travailler en collectivité et développer les rapports avec les autres maires pour évoquer ensemble différents sujets et échanger des idées. Mieux se connaître. »

## LES TEMPS FORTS >



### Mai à vélo

Mai à vélo est un événement familial qui se déroulera le **samedi 14 mai** de 9 h à 17 h 30 à Saint-Dié-des-Vosges et sur la voie verte de la Haute-Meurthe, entre Saint-Léonard et Plainfaing. Savant mélange entre la Fête du vélo, en lien avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, et la fête de l'écotourisme, il a pour vocation de sensibiliser à l'écoresponsabilité et à la mobilité douce. Munis d'un vélo ou de tout autre moyen de déplacement non motorisé, vous pourrez profiter d'animations et d'ateliers gratuits, autour des producteurs locaux. L'office de tourisme vous proposera un grand jeu de piste avec, à la clé, de nombreux lots à gagner ! Les personnes qui souhaiteraient venir en train pourront rallier la voie verte de la manière la plus douce possible, grâce à une navette-bus au départ de la gare de Saint-Dié-des-Vosges ou un circuit vélo avec l'Union Cyclotouriste Vosgienne !



### Un bon festival pour rire !

L'association Les Cimes Argentées, de La Grande-Fosse, propose la 3<sup>e</sup> édition de Rire en Vosges, les **20 et 21 mai** à la salle des fêtes de Sainte-Marguerite. On appréciera forcément l'humoriste-ventriloque-magicien Jacques Alibert et son humour « à la belge », le timide et énergique Cyril lasci, et celui qui a assez d'humour pour faire de son patronyme un nom de médicament, le « Strelzyk », qui garantit fous-rires et bonne humeur. On se régale par avance du cours de connerologie dispensé par Jean-Patrick Douillon, de la conquête des femmes menée par le Mimile de Mat Watson, sans oublier, bien sûr, l'humour absurde de Tristan Lucas, gagnant du tremplin Jeune Talent Rire en Vosges 2016. Infos au 06 81 33 45 23, avant 20 h !



### S'informer sur les métiers de l'uniforme et de la sécurité

À l'initiative de la Mission locale, du CIRFA d'Epinal et de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, une Journée interactive des métiers de l'uniforme et de la sécurité sera organisée le **mardi 31 mai** de 10 h à 18 h, place Jules-Ferry et parc Jean-Mansuy. Entièrement gratuite, elle s'adresse au grand public, et notamment aux personnes de 16 à 32 ans, quels que soient leur situation et leur niveau de qualification. De nombreux métiers seront représentés pour informer sur les offres proposées et les recrutements à venir. Un programme d'animations et de démonstrations égrennera la journée.

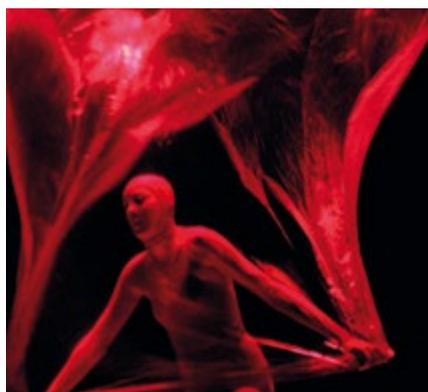
### C'est le printemps, enfin !

Le meilleur moment arrive : celui durant lequel vous allez vous pencher sur vos extérieurs, préparer vos massifs ou jardinières. Pour cela, rendez-vous au Jardin dans ma Ville, les **21 et 22 mai** à Saint-Dié-des-Vosges ! Cette manifestation, 8<sup>e</sup> du nom, est organisée par l'Union Des Artisans et Commerçants (UDAC) et la Ville de Saint-Dié-des-Vosges. Le centre-ville sera transformé en un énorme jardin avec pépiniéristes et horticulteurs encore plus nombreux cette année, auxquels se mêleront paysagistes et artisans proposant de la décoration ; un marché de la ferme et du jardin vous sera proposé sur les quais tandis que le parc Jean-Mansuy sera le domaine privilégié des enfants. Et parce que c'est aussi le printemps du côté de nos voisins alsaciens, nous vous invitons à vous rendre dans la vallée de la Bruche, où le Printemps de la Forêt vous permettra de marcher sur les traces des hommes du bois. Des visites, des expositions, des rencontres, des animations tout au long de ce week-end des 21 et 22 mai, accessibles en train, à tarif préférentiel : un pass aller-retour à 5 €/jour/personne !

**Un Jardin dans ma Ville : [www.saint-die.eu](http://www.saint-die.eu)**

**Le Printemps de la Forêt : [www.leprintempsdelaforet.com](http://www.leprintempsdelaforet.com)**





## Le Spectacle Vivant fait sa mue

La saison 2021-2022 du Spectacle Vivant touche à sa fin ! Depuis le 2 et jusqu'au 15 mai, la compagnie Basinga est présente dans le quartier de Kellermann pour un projet participatif alliant ateliers et performances. Non loin de là, à La NEF, la compagnie Non Nova présentera, les jeudi 12 et vendredi 13 mai à 20 h 30, son spectacle « Vortex » interprété par Phia Ménard qui mêle cirque, danse et marionnette plastique.

À l'Espace Georges-Sadoul, en clôture de la saison, Musique Espérance rendra hommage à Joséphine Baker le 21 mai à 20 h 30.

Quid de la saison 2022-2023 ? Rendez-vous le **3 juin** à 20 h, à l'Espace Georges-Sadoul pour la présentation d'un programme alléchant !

## Pierre Didier, Morceaux choisis

Peintre déodatien des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, Pierre Didier a côtoyé les plus grands : Picasso, Buffet, Léger, etc. Afin d'aider les visiteurs à mieux le connaître, l'exposition « Morceaux choisis » reviendra sur l'ensemble de sa carrière artistique et présentera des œuvres inédites dont les dernières toiles du peintre, jamais exposées jusqu' alors.

**Au musée Pierre-Noël, du 9 juillet au 18 septembre 2022, vernissage le 9 juillet à 14 h**

## Le musée Pierre-Noël en version Nuit

Comment visiter gratuitement le musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges de façon ludique ? Rendez-vous lors de la Nuit européenne des musées le **samedi 14 mai 2022, de 13 h 30 à 22 h** ! Au programme notamment : une visite commentée de l'exposition Giovan Betto, Un architecte italien en terres lorraines, suivie d'une conférence avec le commissaire de l'exposition Raphaël Tassin ; la découverte du nouvel accrochage de la section Beaux-Arts du musée ; et une rencontre précédant un atelier avec Sandor Berecz (Lego Masters) autour de la reproduction en briques Lego de la façade de la cathédrale de Saint-Dié-des-Vosges.

## Le Tour de France Femmes avec Zwift dans l'Agglomération

Organisé par Amaury Sport Organisation en partenariat avec la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, le Tour de France Femmes avec Zwift fera la part belle à l'agglomération. En clôture de la 5<sup>e</sup> étape le **28 juillet**, le peloton traversera les villes et villages de l'intercommunalité depuis le col du Haut-du-Bois avant d'arriver à Saint-Dié-des-Vosges. Le lendemain, le départ de la 6<sup>e</sup> étape fixé dans la ville de Déodat permettra aux cyclistes de passer dans les communes précédant le col d'Urbeis pour ensuite conclure à Rosheim.



## Un conservatoire Olivier-Douchain au répertoire varié

Avec un programme comprenant entre autres, « Le rêve de Tom » de Catherine Baert joué à la flûte traversière dans la salle des fêtes de Moyennoutier (11/05, 18 h), le concert de musiques actuelles au Parc de Moyennoutier (18/05, 19 h) ou encore le spectacle « Immersion » à La Nef (18/05 à 16 h et 18 h), le mois de mai sera copieux. Les mois suivants le seront tout autant avec un concert du Big Fat Band saison 2 à la Nef (4/06, 20 h 30) et, au même endroit, le 27<sup>e</sup> concours musical de l'Agglomération du 23 au 26 juin suivi du concert des lauréats le 1<sup>er</sup> juillet (20 h 30).

**Entrées libres**



# DOCTEUR FRÉDÉRIC LAVERGNE

***Déodatien, ce fils de négociants en meubles installés rue Stanislas à Saint-Dié-des-Vosges aurait pu suivre l'exemple familial et devenir commerçant. Mû par sa vocation de thérapeute, Frédéric Lavergne fit un tout autre choix professionnel.***

Né en 1964, il débute sa scolarité à l'école Haxo et la poursuit à Jules-Ferry. Frédéric ne reste pas inactif durant ses congés. Il occupe ses deux mois d'été en apportant son aide aux livraisons du magasin de ses parents. Mais pas seulement, car le jeune homme se plaît à rejoindre le cabinet vétérinaire d'André Goudot. « J'avais 15 ans lorsque j'ai appris à suturer, à connaître les antibiotiques et prodiguer des soins aux animaux. Je voulais devenir vétérinaire. » Le calendrier affiche 1982 lorsqu'il obtient son baccalauréat. Les aléas des inscriptions feront qu'en 1983, il entreprendra finalement des études en faculté de médecine. L'école préparatoire de vétérinaire lui indique un tantinet trop tard qu'il serait accepté dans les rangs. Un acte manqué ? Il sera major de sa promotion et deviendra le Docteur Lavergne. « J'ai voulu devenir médecin de campagne, dès 1988 j'ai effectué des remplacements ». Sur le conseil d'un ami, Frédéric Lavergne s'intéresse au secteur de Celles-sur-Plaine, il s'y installe en 1991. Son empathie le guide. « Bien sûr, il y a les pathologies, mais avant la maladie, il y a l'Homme. Rencontrer quelqu'un, c'est d'abord tenter de creuser un mystère, chaque fois différent. »



Le monde évolue. « Aujourd'hui, les gens fréquentent les réseaux sociaux, les médias et l'internet sur lequel les patients puisent des informations. Ils arrivent avec leurs hypothèses. Certains se font happer par l'émotion. Car ces recherches ont un côté négatif. Elles conduisent trop souvent à s'imaginer des maladies graves. Il faut alors débrouiller tout cela. »

Frédéric Lavergne est fier de ses deux enfants : Clément, médecin à Bordeaux, et Mathilde qui termine des études de psychologie à Lyon. Attaché à ses origines, à sa terre natale, le docteur Lavergne privilégie les valeurs d'humanisme. A cet égard, il fait référence à son grand-père, Émile, qui a contribué à façonner l'homme bienveillant, le médecin qu'il est devenu. Et cite André Maurois : « Le bonheur n'est jamais immobile ; le bonheur c'est le répit dans l'inquiétude. »

## L'homme tranquille

« J'adore écrire », confie Frédéric Lavergne déjà auteur de plusieurs livres, dont « Le chemin des bannes » et « Le temps d'une luciole », deux ouvrages auto-édités dont l'auteur a offert le bénéfice des ventes pour soutenir le laboratoire de recherche contre le cancer du centre Alexis-Vautrin de Nancy-Brabois. « Seule la rivière », un roman à suspense, sera édité par La Dragonne à Nancy. Écrire n'empêche pas d'être sportif. Bon skieur, Frédéric Lavergne, qui aime aussi le ballon rond, préside le RC Today, un club de foot, 1<sup>er</sup> du championnat vétérans de Ligue 2 en Meurthe-et-Moselle tout en conservant sa patte déodatienne. « Nous avons des joueurs extraordinaires, dans un groupe épataant ! » estime le boss. L'homme et son épouse, une passionnée d'équitation, habitent en pleine nature. Leur maison, un ancien refuge du Club Vosgien construit en 1790 sur un grand terrain, permet au couple de se ressourcer dans le calme. Tout en partageant l'existence de deux chevaux, trois ânes, quatre chats et d'un amour de setter irlandais.